

Le Figaro. Supplément littéraire du dimanche

I. Le Figaro. Supplément littéraire du dimanche. 1886-08-14.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

d'un couple d'amoureux, et en leur demandant pardon de leur indiscretions, leur rappellent le danger auquel ils s'exposent en prolongeant leur tête-à-tête dans l'obscurité des bosquets.

**

Il fait une journée délicieuse; dans le grand rayon du soleil, les toilettes roses des jeunes filles forment des taches de couleur qui ressemblent à des fleurs; le vaste lac avec ses îles, ses îles et ses îlots peu profonds évoquent comme un miroir au soleil, et le large feuillage des hêtres se balance avec la mélancolique langueur d'un événail. De notre compagnie, les uns, debout sur les marches, repassent leurs yeux de cette splendide vue d'été, les autres dansent au salon au bruyant chamaillu d'un piano, et la gaieté du jour va son train quand tout à coup un personnage singulier, — un jeune homme en longue redingote verte que personne ne connaît, — arrive à la porte dans une voiture de poste.

Son petit-chapeau, salongue chevelure, ses vêtements taillés à la parisienne et sa barbe à la Capou lui donnent un aspect vraiment étrange et presque incongru. Sur le boulevard, il est pu se tolérer; mais dans ce milieu, c'est un être de féerie. Personne ne le connaît; il semble très fâché et frappe avec impatience. Le vieux serviteur apparaît. « Que font tous ces gens ici? »

— C'est Mistress une telle et sa société en partie d'après-midi, Monsieur. Je serais enchanté de vous introduire auprès d'eux; mais ils sont en train de danser dans le salon, et le lunch est servi dans la salle à manger. — « Introduis-moi dans la maison plutôt; ne me connais-tu pas? C'est ma maison, et j'arrive de Paris. »

— Bon Dieu! mille pardons, Monsieur; entrez, et parlez à Mistress X... On s'imagine facilement l'embarras de cette digne femme. D'un côté, il lui était difficile de prier le propriétaire de lui faire le plaisir de danser dans sa propre maison; et d'autre côté elle ne pouvait vraiment pas réunir ses invités, emballer le luncbon et déguerpier. Mais le Parisien avait un cœur pitoyable, et voyant de quoi il s'agissait, il monta les escaliers, changea de vêtements, et demanda la permission de se joindre aux danseurs, permission qui lui fut gracieusement octroyée.

Nous devrions tout de suite amis, et il m'invita à passer quelques jours avec lui. Puis il me raconta son histoire. Il avait toujours eu du plaisir pour les choses qu'il ne pouvait pas tout à fait comprendre. « Quand disait-il, on est parvenu à comprendre à fond un opéra, un livre ou un tableau, une grande partie du charme a disparu. » A dix-huit ans, il avait entrepris le tour du monde en quête d'un art qu'il ne pouvait pas tout à fait comprendre; et comme il avait rencontré beaucoup de choses en ce genre sur le boulevard Montmartre, il y était resté jusqu'à l'âge de trente ans. Le mauvais état de ses affaires l'avait ramené en Irlande.

Après des sommations réitérées, son agent avait fini par refuser de lui donner de l'argent, et il était arrivé de Paris avec quelques livres sterling dans sa poche et un volume de Baudelaire et de Verlaine, afin de voir ses tenanciers et discuter avec eux la question de réduction des rentes. Il connaissait à fond les moindres bagatelles en vers français qui avaient paru sur la scène; mais quant à la situation, l'étendue et la condition de ses propriétés, il n'en savait pas plus long que moi.

En tenant compte des modifications d'âge et de température, on rencontre assez fréquemment aujourd'hui ce type d'hommes en Irlande. De tous les coins du monde, ils sont revenus à leur pays natal.

George Moore.

LA

LIBERTÉ COMME EN 93

Demain, 15 août, jour de l'Assomption, une des grandes fêtes de la religion, les processions, bien entendu, ne sortiront pas des églises; le gouvernement de la République ne le permet pas.

Il n'en était pas de même en 1793.

L'histoire de la Révolution s'éclaircit chaque jour; nous nous faisons encore de la Révolution une idée fausse, et ceux qui l'exècrent comme une production de l'Enfer, et ceux qui se la figurent comme une époque de géants et de héros.

Quand on la regarde de près, non dans les pamphlets qu'on a décorés du nom d'*Histoires de la Révolution*, mais dans les écrits du temps, elle apparaît avec des traits qui lui donnent une physionomie nouvelle et inconnue.

FEUILLET DU SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE DU FIGARO

AUTOUR DU MONDE

VILLÉGIATURES AMÉRICAINES

On connaît ce paysage surhumain des cauchemars de Baudelaire, fait seulement de pierre et de métal.

Telle, en été, la rue de New-York, chauffée à blanc par le soleil qui rôti la ville, sous la latitudine de Naples.

Qu'on se figure une suite d'avenues sans un arbre, bordées de hautes casernes avec créneaux, frontons grecs, ogives, pignons, flèches, colonnades et clochetons. Du granite, du marbre, du fer, — beaucoup de fer, — de fonte, de zinc ouvrage.

Ce sont les maisons de négoce, les casavanssés pour les étrangers, les hôtels des journées, ceux des compagnies d'assurance, les palais des banques, les églises, les clubs — ébauches déformes des Louvre, des Notre-Dame, des Saint-

Et d'abord, qui dit 93 croit indiquer l'heure la plus effroyable de la Révolution; c'est une erreur: 1793 fut bien autrement sanglant que 1783; 1793, c'est l'apogée de la Terreur, c'est le moment des plus nombreuses hécatombes; la guillotine abat quatre-vingt-cinq têtes en un seul jour, et Saint-Just trouve qu'elle ne va pas assez vite, il rêve d'en installer quatre, qui fonctionneront à la fois, — et il l'a fait; si quelques-uns de ses collègues, menacés d'étreindre les nouvelles guillotines, prennent les devants, ne se furent jetés sur lui et ses aimables amis, Robespierre, Lebas, Couthon, etc., et ne les eussent guillotinés eux-mêmes. Membre du Comité de Salut public et Thermidorien, d'aileurs, guillotiné et guillotiné, ne valaient pas mieux que les autres; J. de Maistre l'a dit: « Quelques scélérats se défiront de S. M.

Sur la demande que j'en fis, les membres du département et de la commune me répondirent que les ordres qu'ils avaient reçus leur prescrivaient de ne pas perdre un seul instant de vue le corps de S. M., nous fûmes donc obligés, M. Damoreau et moi, de les accompagner jusqu'au cimetière situé en Anjou. (Il faut lire: *de les laisser nous accompagner*.)

93 n'était qu'un début; la Convention envoya à la mort le Roi, la Reine, Mme Elisabeth, les Girondins; mais elle n'est pas encore faite au métier de bœuf, elle n'a pas endurci son cœur, au point de ne rien sentir d'humain; s'il y a des degrés dans le crime, il y a des périodes dans la perversion de l'âme.

Presque aucun de ces députés de la Plaine, du Marais, de la Montagne même n'était féroce au commencement; lorsqu'ils condamnèrent Louis XVI, ce fut par politique, par peur ou lâcheté. Peu à peu, ils s'habitueront à verser le sang et ils arriveront à ne plus s'émoiuer des tueries quotidiennes, dont le récit nous fait tressaillir d'indignation et d'horreur.

Il en est de même des institutions et des lois; la plupart de ces conventionnels étaient de bons bourgeois venus de la province, encore imbûs des idées, des croyances et des préjugés de leur éducation de famille: ils n'aimaient pas les prêtres, mais ils ne songeaient pas à détruire la religion, à interdire le culte et à fermer les églises. Bien plus, ils trouvaient juste que les pratiques de la religion fussent suivies et respectées.

Et voici la preuve.

Ils condamnent le Roi à mort, ils le font exécuter en face du son palais, sur la place de la Révolution; c'est l'action politique. Mais voici la foi religieuse: après que le Roi a été décapité, son corps va-t-il être simplement enfoui dans un lit de chaux, en présence d'un commissaire et de ses agents? Non pas! La Convention juge convenable qu'il soit célébré un service religieux pour cet homme, pour ce chrétien. Ce chrétien vient de sortir de la vie de la terre pour aller à Dieu, il est entré dans l'Eternité. Or, les Conventionnels sont des chrétiens, ils ont été baptisés chrétiens, ils ont vécu chrétiens; l'idée de leur mort n'est pas tout fini après la mort, et qu'on puisse jeter ce corps d'homme chrétien dans un trou, comme la charogne d'un chien. Le respect est dû aux restes de ce chrétien, des hommes religieux à ce mort qui appartient à l'Eglise, et c'est l'Eglise à qui l'on demande d'honorer ce mort par une cérémonie funèbre, de le recommander et de le présenter, pour ainsi dire, à Dieu par des prières.

La Convention donc ordonne au clergé de célébrer un service pour Louis XVI; on livre le corps aux prêtres de la Madeleine, les prêtres conduisent le corps au cimetière, chantent les vêpres devant la fosse, et il n'est ensemble qu'après que les prières des morts ont été dites, en présence d'une foule recueillie et respectueuse, et sous la surveillance des représentants du gouvernement.

Voici, au surplus, un texte officiel.

CHANCELLERIE DE FRANCE

INFORMATION FAITE, EN VERTU DES ORDRES DU ROI, PAR M. LE CHANCELLIER

Le 22 mai 1814, par devant moi, Charles-Henri d'Ambray, chancelier de France, chargé par S. M. personnellement de constater les circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi l'inhumation de S. M. Louis XVI et de la Reine,

Ont comparé les témoins ci-après dénommés, que j'ai mandés chez moi, etc.:

Le sieur François-Sylvain Renard, ancien vicaire de la Madeleine, domicilié rue Caumartin, n° 12, lequel, après serment de dire la vérité, a déposé ainsi qu'il suit:

Le 20 janvier 1793, le pouvoir exécutif manda M. Picavez, curé de la paroisse de la Madeleine, pour la charge de l'exécution de ses ordres relativement aux obsèques de S. M. Louis XVI. M. Picavez, ne se sentant pas le courage nécessaire pour remplir une fonction aussi pénible et aussi douloureuse, prétexta une maladie, et m'engagea, comme son père vicaire, à le remplacer et à veiller, sous ma responsabilité, à la stricte exécution des ordres intimés par le pouvoir exécutif. Ma réponse fut d'abord un refus positif, fondé sur ce que personne n'a-

vait peut-être aimé Louis XVI plus que moi; mais, sur l'observation juste que M. Picavez me fit que ce double refus pourrait avoir des suites fâcheuses et inévitables, j'acceptai.

En conséquence, le lendemain 21, après m'être assuré que les ordres prescrits par le pouvoir exécutif, et relatifs à la quantité de chaux ordonnée, et à la profondeur de la fosse qui, autant que je puis me le rappeler, devait être de dix à douze pieds, avaient été ponctuellement exécutés, j'attendis à la porte de l'église, accompagné de la Croix et de feu M. l'abbé Damoreau, que l'on nous remit le cor de S. M.

Sur la demande que j'en fis, les membres du département et de la commune me répondirent que les ordres qu'ils avaient reçus leur prescrivaient de ne pas perdre un seul instant de vue le corps de S. M., nous fûmes donc obligés, M. Damoreau et moi, de les accompagner jusqu'au cimetière situé en Anjou. (Il faut lire: *de les laisser nous accompagner*.)

Arrivés au cimetière, je fis faire le plus grand silence; l'on nous présenta le corps de S. M. Il était vêtu d'un gilet de pique blanc, d'une culotte de soie grise et les bas pareils. Nous psalmodyâmes les Vêpres, et récitâmes toutes les prières usitées pour le service des morts, et, je disais la vérité, cette même populace, qui naguère faisait regretter l'air de ses vocations, entendit les prières faites pour le repos de l'âme de S. Majesté avec le silence le plus religieux.

Nous nous retirâmes ensuite, après cette trop pénible cérémonie, et il fut, autant que je puis me le rappeler, dressé par M. le juge de paix un procès-verbal, qui fut signé des deux membres du département et deux de la commune. Je dressai aussi un acte mortuaire, en rentrant à l'église, mais sur un simple registre, lequel fut enlevé par les membres du Comité révolutionnaire, lors de la clôture de cette église.

Signé: RENARD.

Louis XVI, par la Vte de Falloux, pièces justificatives.

Mais ce n'est pas tout: le supplice du Roi, au mois de janvier 1793, n'était, comme on l'a dit, qu'un début. Transportez-vous à quatre mois de là: nous sommes à la fin du mois de mai, le 30 mai, la veille de l'arrestation des Girondins, non en pleine flèvre, mais en pleine furie de proscription. Ce même jour est le jour de la Fête-Dieu, la fête du Saint-Sacrement, que le peuple, sous la monarchie, se plaisait à célébrer par de triomphants reposoirs, les autels illuminés, les maisons tenues de tapissieries, les fleurs jonchant le pavé des rues. Que va-t-il se passer cette année? Laissera-t-on le peuple, jouet de la superstition, s'avilir à ces puérilités idolâtriques? Permettra-t-on à cet homme, pour ce chrétien. Ce chrétien vient de sortir de la vie de la terre pour aller à Dieu, il est entré dans l'Eternité. Or, les Conventionnels sont des chrétiens, ils ont été baptisés chrétiens, ils ont vécu chrétiens; l'idée de leur mort n'est pas tout fini après la mort, et qu'on puisse jeter ce corps d'homme chrétien dans un trou, comme la charogne d'un chien. Le respect est dû aux restes de ce chrétien, des hommes religieux à ce mort qui appartient à l'Eglise, et c'est l'Eglise à qui l'on demande d'honorer ce mort par une cérémonie funèbre, de le recommander et de le présenter, pour ainsi dire, à Dieu par des prières.

Disons d'abord ce qu'était Dalgaro: un linguiste écossais, né à Aberdeen, vers 1625, mort le 28 août 1687. Linguiste écossais, me direz-vous, ce n'est pas un état. Aussi Dalgaro se livra, paraît-il, à l'éducation des sourds-muets. En 1835, la *Revue d'Edimbourg* a prétendu que tous les procédés mis en pratique par notre célèbre abbé de l'Epée se trouvaient expliqués tout au long dans un livre aussi oublié que l'*Ars signorum vulgo character Universali et Lingua philosophica*. Pardon, c'est d'autant et même du latin de cuisine, mais au dix-septième siècle, la langue latine était l'idiome courant des savants de tous les pays, leur volapük.

Le problème sur lequel a pâli Dalgaro a préoccupé de bien grands philosophes, Descartes, Pascal et Leibnitz entre autres. Le tour mathématique de leurs études devait les conduire fatidiquement à chercher une langue universelle, exacte, ne se prêtant qu'à l'expression des faits, des questions et des réponses. Bien que le docteur Nodier, avec cette dévotion légère qui lui est particulière, prétende qu'une telle invention « est le jeu d'un écolier quelque peu versé dans les études lexico-grammaticales » et offre d'apprendre en huit jours à six hommes intelligents, pris dans six nations différentes de l'Europe, une langue de son invention, il ne fait pas mention suffisante des essais tentés par Descartes, Pascal et Leibnitz. D'ailleurs, lui-même n'invente point sa langue et se contente de copier les expressions de Dalgaro, les hommes de tous les pays pourraient apprendre en moins de quinze jours à exprimer toutes leurs idées dans les matières essentielles et vulgaires de communication aussi aisément que dans leurs idiomes naturels. Un des inventeurs du *Volapük* contemporain ne donnerait pas une meilleure définition.

Jolissons d'abord ce qu'était Dalgaro: un linguiste écossais, né à Aberdeen, vers 1625, mort le 28 août 1687. Linguiste écossais, me direz-vous, ce n'est pas un état. Aussi Dalgaro se livra, paraît-il, à l'éducation des sourds-muets. En 1835, la *Revue d'Edimbourg* a prétendu que tous les procédés mis en pratique par notre célèbre abbé de l'Epée se trouvaient expliqués tout au long dans un livre aussi oublié que l'*Ars signorum vulgo character Universali et Lingua philosophica*. Pardon, c'est d'autant et même du latin de cuisine, mais au dix-septième siècle, la langue latine était l'idiome courant des savants de tous les pays, leur volapük.

Le problème sur lequel a pâli Dalgaro a préoccupé de bien grands philosophes, Descartes, Pascal et Leibnitz entre autres. Le tour mathématique de leurs études devait les conduire fatidiquement à chercher une langue universelle, exacte, ne se prêtant qu'à l'expression des faits, des questions et des réponses. Bien que le docteur Nodier, avec cette dévotion légère qui lui est particulière, prétende qu'une telle invention « est le jeu d'un écolier quelque peu versé dans les études lexico-grammaticales » et offre d'apprendre en huit jours à six hommes intelligents, pris dans six nations différentes de l'Europe, une langue de son invention, il ne fait pas mention suffisante des essais tentés par Descartes, Pascal et Leibnitz. D'ailleurs, lui-même n'invente point sa langue et se contente de copier les expressions de Dalgaro, les hommes de tous les pays pourraient apprendre en moins de quinze jours à exprimer toutes leurs idées dans les matières essentielles et vulgaires de communication aussi aisément que dans leurs idiomes naturels. Un des inventeurs du *Volapük* contemporain ne donnerait pas une meilleure définition.

Quant au nombre des alphabets factices, il est innombrable. Depuis celui d'Adam, de Salomon, d'Apollonius, on en invente tous les jours.

Les amoureux correspondent avec la même édition d'un ouvrage et se servent du chiffre de la pagination pour indiquer la première ou la dernière ligne de chaque page. Il est impossible de violer le secret d'un tel chiffre, parce que l'alphabet se renouvelera à chaque mot, on ne peut faire aucun calcul sur le plus ou moins de fréquence de tels et tels nombres. Les grilles, les chiffres diplomatiques sont bien moins sûrs que la méthode du livre. Il est vrai que cette dernière est la plus longue à l'emploi.

Nodier a donc eu raison de dire « qu'il est plus facile de faire un alphabet qu'une langue ». Inventer une langue qui contient les temps et les modes n'est pas une petite affaire. Car lorsqu'on n'a ni les temps, ni les modes, on ne peut se servir que de la grammaire noire : « moi dire à toi : petit blanc », qui ressemble beaucoup à celle du télégraphe, et à celle du *Sabir*, qui se parle sur le littoral de la Méditerranée et qui est un mélange des mots les plus élémentaires des langues espagnole, italienne, française et arabe.

L'idée d'un langage universelle s'impose à nos mœurs autant que celle d'assurer le secret, la rapidité des communications.

L'invention de l'écriture a été la première victoire, l'invention du téléphone est la dernière conquête du besoin de communiquer.

Il ne faut donc pas trop blaguer le volapük, mais il ne faut pas trop l'admirer non plus, car pour l'apprendre, il est nécessaire de savoir trois langues et de les savoir bien. De plus, on doit s' imprégner des règles de la grammaire Volapük, et cela n'est pas ais, si l'on en croit les objections assez acrimonieuses que le premier numéro du journal officiel de la langue nouvelle adresse à un traducteur zélé mais infidèle.

Jules Richard.

pages précédées d'une préface de six pages. Il est accompagné d'une carte reliée, sans doute consacrée à la formation de la langue; mais ni Brunet ni Nodier ne le disent.

Nodier, très enthousiaste comme toujours, dans son article sur Dalgaro, s'amuse à parler de tout et de beaucoup d'autres choses encore, mais glisse très légèrement sur les principes et la méthode servant à édifier une langue universelle. Toutefois il rapporte une anecdote historique qui m'a rappelé celle qui va suivre. Toutes deux devraient figurer dans une histoire des origines du volapük.

Catherine II, dit Nodier, avait coutume de dire qu'un homme qui saurait cent cinquante mots en toutes langues serait à l'universel, et elle ordonna cette polyglotte à son académie. Cela fut-il mis à exécution, je n'en sais rien. Mais quand on se place sur le chemin des généralisations, on ne s'arrête pas facilement, et j'ai entendu, il ya de cela trente ans environ, Hervé, un ami de Proudhon — comme on discutait la possibilité

œil atone eut un petit pétilllement de pierre à fusil sur laquelle on bat le briquet. Enrichir l'est comment?

Ouvrez-abord, je parlerai ensuite. Quant ils furent assis dans le jardin l'oncle reprit:

— Qu'qu'a peut ben être ton métier?

César haussa les épaules:

— Un secret, un secret. D'ailleurs, si je suis venu vous trouver, ajouta-t-il avec sécheresse, c'est que je ne puis me fier qu'à mon parent; et que, d'autre part, je redoute tellement qu'on ne devine la chose, qu'il me faut une maison isolée, comme celle-ci, cachée des curieux par des arbres, sis sur une avenue à peu près déserte.

Tu voudrais p't-être m'assassiner? dit le vieillard sur un ton plaisant.

César se leva: — Je m'en vais, mon oncle; je préfère aller chercher un accueil plus aimable chez des étrangers.

— Assieds-toi donc, garçon, assieds-toi, ne t'échape point, là. Voyons! dis-mé quel est c'mier?

Rien du tout, articula César; dans quinze jours, je vous montrerai le résultat, pas avant.

— Et nous partageons les bénéfices?

— Soit.

— Eh bien! topo, mon neveu.

Le vieil avare n'avait pas de domestique; il installa lui-même son neveu dans une chambre au-dessus de la sienne. Dès qu'il fut seul, César prit, dans son bâton, un marteaum et une plaque de cuivre, et se mit à frapper de toutes ses forces; le métal gémissoit sous les coups, grincant, et rendait parfois des sons de gong-gong; parfois, pour accentuer le tapage, le peintre frappait violemment le parquet, ou secouait les quatre pieds de la table. En bas, l'oncle écoutait le vacarme, disant:

— Y besogne dur, mais qu'ça peut ben être?

Cela dura jusqu'au soir; par intervalles seulement, César s'arrêtait pour fumer une ou deux cigarettes, et le vieux pensait:

— Le v'là qui se repose.

On apportait le soir un vague dîner d'une gogotte voisine. César, qui descendait s'épongeant le front, réclama: — Il faut mieux me nourrir que cela, mon oncle.

Tourtin eut une grimace, et dodelinant de tête:

— Mais c'est-y bê sur que nous engagurons de c't'argent? Les affaires n'vent point ac't'heure. J'n suis point si riche que ça.

— Ne craindez rien, répliqua César, et allez à la cave quérir votre meilleur vin; il me faut des forces. C'est d'undur!

Après le repas, César monta dans sa chambre, et continua sa folle musique jusqu'à une heure fort avancée de la nuit. L'oncle Tourtin dormit très mal:

— Y besogne vraiment, le neveu, vraiment beaucoup.

Le lendemain, il hasarda quelques questions, auxquelles César dédaigna de répondre, se contentant de faire: Chut! mystérieusement. Il réclama: du vin, du cognac, du tabac, et toujours l'oncle cédait, disant:

— Paudra-t-y que nous en gagnions de c't'or!

Les jours se succédaient, le charivari augmentait d'intensité, se prolongeant parfois jusqu'à l'aube; le vieillard en était harassé de fatigue, dormant à peine, inquiet d'ailleurs de voir son neveu dépeupler sa cave, et accroître en de terribles proportions la note du gogotier. Mais, subjugué quand même par les mots: Fortune, millions, trésors, diamants! que César avait toujours à la bouche, il se contenait.

Cela dura huit jours. Le neuvième, en déjeunant, l'oncle dit au neveu:

— Je n'peux pas durer, j'suis quasi-mort.

— Et moi donc, mon oncle, répondit César.

— Enfin c'est-y près de l'aboutissement, c't'affaire?

César regarda son oncle; le vieux était en effet brisé de fatigue, et son cœur, déjà très affaibli, ne pouvait pas supporter plus longtemps cette attente inquiète.

— Je suis vengé, pensa le neveu, et j'ai gagné mes huit jours d'exist nécessaire; je me retirerai à Montrouge, dans quelqu'atelier d'amis.

Alors, croquant fin à cette gaminerie d'écologiste, par une grosse malice, il alla fermer la porte, la fenêtre, et revançant vers Tourtin, il lui dit à voix basse:

— J'ai réussi.

— Mais à quoi donc?

César, tirant de son portefeuille le billet de cent francs tout neuf, le montra au vieillard.

— Eh ben! quoi donc? fit l'autre interrogatoire.

— Je fabrique ça, répondit le neveu.

— Tu... tu... Ah! et le vieux demeura immobile, comme hypnotisé.

Le jeune homme s'attendait à de l'in-

digation, positivement; il comptait sur quelque tirade de moralité, espérant répondre: Mon oncle, je me suis un peu moqué de vous, c'est toute ma vengeance.

Quel ne fut pas son étonnement, lorsque Tourtin, après un silence, lui dit à voix basse, d'un ton anxieux, mais très intéressé:

— Pour lors, garçon, tu sais fabriquer des billets... des billets bleus?

César, se laissant aller, fit signe « oui » de la tête.

— Vraiment, neveu! et... et... ils pourraient passer?

César fit deux fois signe « oui, oui ».

Donne voie ça, dit le vieux avec une avidité non dissimulée.

Allons toujours, pensa César. Et avec d'infinites précautions, comme un tarron, il monta dans sa chambre, aplatis un peu son billet entre deux feuillets humides, ce qui lui donna une apparence encore plus neuve, descendit, et tendit au vieillard ce spécimen: Voilà! dit-il un ton casard emprunté aux faux monnayeurs de l'Ambigu.

L'oncle Tourtin coucha le billet sur la table, l'examina longuement, le palpa, le tourna, le retourna, puis pratiqua sur un coin une légère déchirure, afin de le reconnaître sûrement.

G'est qu'il a l'air quasi bon, grommelait-il. Et César faisait toujours signe de la tête « oui, oui ». Cela commençait à l'amuser: Quelle vengeance: son oncle devenu son complice, dans une imaginaire entreprise de fausse monnaie!

Tourtin se leva lourdement.

— Eh! part à deux, lui dit César.

Motus! fit l'autre, motus! je vas réfléchir.

Et de fait, enfermé chez lui à triple tour, le vieux comparait minusculement le faux billet avec d'autres, des vieux et des neufs, qu'il tenait entassés. Ce fut une longue étude. Il trouva que les billets ne se ressemblaient point, tout en se ressemblant, et qu'il faudrait être un fameux malin pour dénicher le mauvais au milieu des bons. Peu après, en redingote, enlevé, comme il disait, coiffé de son chapeau de forme démodée, il s'éloigna dans l'avenue.

— Irait-il dénoncer? songea César. Ce serait infinité drôle!

Oh! point du tout! Le vieillard s'en allait, brandinant de la tête, et songeant au meilleur moyen de caser ce *fafot*.

On le vit errer, dans Neuilly, de la boutique du boulanger à la porte de la fruiterie, du marchand de vin du coin au magasin de l'ébéniste, hésitant, larmoré, avec des gestes brusques de résolution, parfois, mettant presque la main sur le bec de canne de la porte, et s'éloignant piteusement. Non pas le remords, mais une crainte le retenait de ne pas bien s'expliquer au cas où il se serait pincé. Il vaguait depuis longtemps ainsi né sachant comment faire, lorsque une idée germa dans sa cervelle épaisse: On rend l'argent des faux billets à la Banque!

Il croyait plus à cela qu'à Dieu ou au diable.

Un tramway passait, il y monta.

Au guichet de la Banque, résolu enfin à tout brusquer:

— V'là deux billets à changer, M'sieur l'employé, dit-il; il y en a p't-être un qui ne vaudrait rien.

L'employé tourna et retorna plus longuement le billet de Carricella qui avait été lavé, pressé; ces opérations marquaient.

L'oncle Tourtin ne vivait plus, suivant les gestes de l'employé; enfin celui-ci aligna dix louis sur la plaquette de cuivre:

— Voilà, fit-il.

— Alors, ça va? dit Tourtin.

— Au suivant, se contenta de répondre l'employé, en haussant les épaules.

Le soir, tout en dinant, l'oncle dit au neveu :

— Comment qu'tu t'v prends donc, pour que tes billets passent si bien?

— Je les fais bons, répliqua César, imperturbable.

— En combien d'jours?

— Huit.

— C'est beaucoup; ça n'fait que cinquante francs la semaine. Qu' tu' proposeras, si je l'proposais d'en fabriquer de mille francs? hé, là! garçon, cinq cents francs chacun!

César prit un air grave et demanda à réfléchir. Il se versa, et versaït à son oncle de larges rasades; le vieux laissait faire, tout à la joie:

— A la v'role, mon oncle!

— A la tienne, neveu.

Le cognac servi, ils se mirent à boire, les coudes sur la table, songeant. Eafin, lorsque Carricella fut bien constaté qu'il avait à peu près grisé son oncle, il lui dit:

— Si je fabrique des cent francs seulement, c'est que je n'ai pas de modèle pour les mille.

Ils se regardèrent, et l'oncle Tourtin, l'œil brillant, comme un pêcheur ses filets.

Gardez-vous toutefois de confondre les « fast women » avec l'une ou l'autre catégorie de nos irrégulières. Rien de tout cela. Avec leurs exagérations de toilettes, leurs furieux ne-véus, leur apparente audace, ces jeunes filles sont et restent des Américaines. Sans doute, dès quinze ans, elles sont déjà prises de la névrasté fashionable, se serrant la taille à n'y plus laisser place pour gros comme ça de cœur, portant dentelles, diamants, pampilles, flétrissant à outrance, nourrissant leur dyspepsie de glace sucree, s'abreuvant de champagne, prennent goût à l'âcre parfum du havane, et même aux fumeries d'opium qui a fait l'autre jour encore une victime. Sans doute, elles résistent en cascades la moisson des dollars anassés par le père qu'elles appellent « vieux », old man. Qui encore? Elles ruinent leurs beaux, comme de simples demoiselles! Mais n'ayez crainte, elles mènent ainsi la vie du garçon, c'est toujours avec une prudence native. Elles se rangeront. Soyez sûr qu'au bout de quelques années de ce régime, un beau soir, après le dernier collasson de la saison, elles se décideront à faire une fin, choisiraient à bon escient un fiancé qu'elles épouseront bien sagement à la Christmas suivante.

Pourquoi faut-il que malgré soi l'on garde le souvenir de certains bruits entendus le soir en frôlant les buissons, des bruits qui ressemblaient terriblement à des baisers, suivant la description qu'en donnent les bons auteurs?..

Quelques-unes de ces jolies détraquées avaient lancé, il y a deux ou trois saisons, une mode bien originale. Au prix d'une opération héroïquement supportée, les délicates créatures s'étaient fait tatouer en bleu sur leur mignon poignet le nom de leur beau en service. L'impossibilité d'effacer l'inscription, quand l'amoureuse cessait de plaire, tua dans l'œuf cette fantaisie à peine éclose.

Quelques-unes de ces jolies détraquées avaient lancé, il y a deux ou trois saisons, une mode bien originale. Au prix d'une opération héroïquement supportée, les délicates créatures s'étaient fait tatouer en bleu sur leur mignon poignet le nom de leur beau en service. L'impossibilité d'effacer l'inscription, quand l'amoureuse cessait de plaire, tua dans l'œuf cette fantaisie à peine éclose.

Les « fast women »! Il faut les voir, à l'heure de la promenade, exhibant leurs parures luisantes comme des châsses, et leurs grooms minuscules dans les paix mêmes sur l'avenue de Bellevue, l'angle au passage à travers les équipages,

leur confia le rôle du chef des carabiniers des Brigands. Là, ce fut une révélation: il fut étonnant de flegme et de résignation parfaites dans ce carabinier qui arrive toujours trop tard pour arrêter les voleurs. Son casque touchait aux frises, ses gants blancs se détachait vigoureusement sur le fond, ses longues jambes étaient enfouies dans des bottes bruyantes; c'était un grand capitaine!

— Mais, pour graver la plaque, il me faut quatre modèles: un en haut, un en bas, et deux par côtés; c'est le seul moyen de faire de l'ouvrage distingué et de ne pas tromper; car, vous savez, on se fait pincer pour un rien.

— Alors, y t'en faut qual? dit l'oncle.

Il resta, appesanti, la tête dans ses mains: Quat' billets! César lui versa encore un verre.

— Allons, dit le peintre, à notre fortune, à notre million!

— C'est y bâ, sur, au moins?

— Au million! au million! vive la Banque! Elle sauterá, mon oncle! vraiment, dépechons-nous, avant tout.

— L'oncle, absolument gris, se leva tout bien que mal, s'en alla dans sa chambre, puis revint en serrant sur son cœur quatre billets de mille francs; il fit, un par un, passer trois à son neveu:

— Tu pourras-t-y point faire avec ça?

— Non crio, César avec une grande autorité, non de non, non.

— Et bâ, le v'là!

Et le vieux retomba sur sa chaise; il pris son verre, dans sa main vacillante, et but en disant:

— Au million! au... au... million.

Sa préoccupation, c'est le costume. Il y réve au théâtre, à la campagne, en tramway, dans sa salle à manger, ailleurs, partout. Puis, lorsque la déroque ou l'habit pour le chien est trouvé, c'est la perruque qui s'agit de découvrir. Plus flétrieux que les astronomes qui cherchent à démolir les irradiations de la chevelure de Bérénice, Baron contemple avidement les forêts qui marchent sur les boulevards, et les genoux assis dans les fauteuils d'orchestre; puis il combine, amalgame les dénudations, les soupçons de tonsures, les mèches savantes, les frises à la chien, les rânes larges comme des sentiers ou comme de grandes routes nationales. La nuit, il saute en bas de son lit, allume sa bougie et dessine une vague perruque qu'il a vue en songe; le matin, il court chez le coiffeur qui, comme Joseph, lui explique ses songes... capillaires. Avant de créer un rôle, on peut dire que Baron a vraiment des cheveux dans son existence! Parmi les costumes réussis de cet artiste pictorial, citons: la houpplande grise bordée de martre du dentiste des *Trente millions de Gladiator*, les haillons pailletés du saltimbanque de la *Cigale*, le frac qui servait d'armoire aux croix de Saint-Potin dans *Ninette*, l'habitat fourreau et la casquette de l'homme au chignon à l'opposition de la *Femme à papa*, enfin le pet-en-l'air crasseux du chien du commisar des *Charbonniers*, ce chef-d'œuvre de Philippe Gille, le complet serin de *Mam'zelle Nitouche*. Toutes ses perruques méritent d'être mises à l'ordre... du soir.

Barbeau! — Il y a un soldat, qui marche avec un grand poing, et qui est réservé. Et l'on a raison, car le général Boulanger a acquis très rapidement la notoriété, et la notoriété a beau être équivoque, elle a beau même être fâcheuse, elle est aujourd'hui chez nous une puissance.

— M. Ch. Alexandre a trouvé dans les dix-huit cahiers du journal de la mère de Lamartine, conservés avec un soin plein, le portrait de Marianne Elisa Birch, à cette époque:

Voici ce qu'on me mande de Chambray sur cette jeune Anglaise, très aimable dans sa jeunesse. Il évoque une attente passionnée. Il arrivait dans sa jeunesse mélancolique, l'étoile au front, sous l'auréole de la beauté, de la poésie et de l'amour.

FINANCES

ADMINISTRATION & REDACTION

8, RUE CHAUCHAT

RENTES FRANÇAISES

Bourses de vacances. Les transactions naturellement sont très limitées.

Disons toutefois que les Rentes Françaises se trouvent en légère amélioration.

Le 3/0 ancien a monté, depuis la semaine dernière de 82 à 82,82, le 3/0 nouveau de 81,85 à 82,20, le 4/12/0/0 de 109,22 à 109,45.

Nous avons la conviction, la surélévation des cours actuels ne rencontrera pas d'obstacle sérieux. Mais quand les gros opérateurs manquent, les grands mouvements font défaut à la place, les échanges sont limités, et les variations des cours sont de peu d'importance.

Les petits, nous dira-t-on, remplacent les grands. Oui, dans une certaine mesure. Ils achètent et améliorent peu à peu le prix des rentes, en suivant les conseils publiés ici, mardi dernier, dans les termes suivants :

« L'heure est propice pour renouveler ce qu'indique la statistique de nombre d'années antérieures, acheter sans bruit, par petites fractions, ramasser, profiter de l'inattention générale, pour prendre une bonne position, et, de la sorte, préparer un mouvement fort accentué de hausse. »

Le procédé est vieux, très vieux. Il n'a rien de tel que les anciennes manœuvres ; elles réussissent toujours. »

On est entré dans cette voie, et l'on s'en trouve bien.

Quant à la situation politique et financière de la France, les porteurs de fonds français n'ont rien à en redouter.

Les recettes de Juillet sont en plus-value sur les prévisions budgétaires ; le Trésor public rembourse par anticipation les obligations à court terme à l'échéance du mois de septembre ; enfin, la nouvelle répandue sur un appel anticipé des versements de l'emprunt de mai 1886, est démentie.

D'autre part, l'Allemagne et l'Autriche sont d'accord ; la Russie et l'Angleterre vivent en bonne harmonie, et, ce qui est plus important, la France accueille les manifestations d'une politique de paix avec tout le monde.

En présence de la tranquillité effective, de perspectives rassurantes, on peut dire de la hauteur qu'elle est dans la nature des choses. Le classement ne se perfectionne-t-il pas de jour en jour ?

BANQUE DE FRANCE

Après la diminution surprenante constatée la semaine dernière dans le portefeuille des effets escomptés par la Banque de France, diminution de **six-vingt-cinq millions de francs**, c'est-à-dire de plus du septième du portefeuille total, on devait s'attendre à une certaine reprise d'affaires, atténuant un peu l'impression pénible causée par les révélations du précédent bilan.

Qu'est-ce, en effet, un stock de papier ne dépassant pas 550 millions pour les engagements commerciaux de toute la France ? Peut-on se figurer qu'une grande institution de crédit, la plus grande, souffre de pléthora au point de détenir un encasement métallique de **deux milliards cinq cents millions**, à trois millions près, et de ne traiter qu'un demi-milliard d'affaires ?

Qui qu'il en soit, notre attente a été trompée. La déception est sensible. Le portefeuille a subi une décroissance nouvelle et considérable ; elle se chiffre par **vingt-sept millions cent quatre-vingt-six mille francs**. Les escomptes ne s'appliquent plus qu'à une somme de 523,900,000 fr.

Diminution aussi sur la deuxième et dernière des sources de profits pour la Banque de France, les avances sur titres.

Au total, les prêts s'élèvent à 256 millions, montant dérisoire eu égard

à l'énorme chiffre de valeurs cotées sur notre marché financier ; il y a quatre millions en moins dans cette seule semaine.

Et malgré cela le taux de 3/0 pour les effets de commerce est imperturbablement maintenu ; rien n'est tenté pour exciter l'élan, pour provoquer les grandes opérations commerciales dont s'emparent les nations voisines.

L'action de la Banque de France ne pourra certainement pas, dans ces conditions, conserver à beaucoup près le prix fort élevé de 4,000. La logique, en matière de cours cotés, subit des entraînes par le bou ou le mauvais classement des valeurs. Avec un classement parfait, le titre échappe longtemps à une dépréciation méritée ; avec un classement incomplet, une hausse méritée peut tarder à se produire. Mais cette inflexible logique reprend ses droits à la longue ; impossible qu'un titre, dont la valeur intrinsèque ne dépasse pas 1,250 francs, participant à l'exploitation d'un privilège dont la durée expire dans onze ans, reste coté au prix de 4,000 fr., lorsqu'à la capitalisation de 4/0, il ne produira pas un dividende justifiant un prix supérieur à 3,500 fr.

Et cette décadence, dont nous exposons bientôt les véritables motifs, ne date pas d'hier ; elle date de nombre d'années.

Sans aller plus en arrière, les profits nets, à pareille époque, montaient à 18 millions³ en 1884 et ne s'élèvent qu'à 10 millions⁹ en 1886. Encore un peu, et la différence sera de moitié, malgré les exceptionnels bénéfices procurés par l'emprunt national.

Le seul régulateur des prix d'une action, aussi bien que le cours est trois ou quatre fois supérieur à la valeur intrinsèque du titre, c'est le dividende.

Or, on voit déjà qu'il sera maigre le dividende du deuxième semestre pour l'action de la Banque de France.

Les actionnaires comprennent bien que cela peut se vendre, une action Banque de France, de même que cela peut se racheter ; bien souvent on a pu gagner 1,000 francs par titre en agissant de la sorte.

Ne chiffrons pas le bénéfice à réaliser par le même procédé en ce moment. Mais qu'il y ait un profit au bout de l'opération, cela saute aux yeux.

GAZ ET EAUX

L'obligation de la Société Gaz et Eaux, capital 10 millions entièrement versés, entre en faveur.

Notre continue présence sur le marché nous a permis de le constater.

Les achats s'accompagnent par petites quantités. Ce sont des économies qui s'expliquent. C'est du classement.

Un jour viendra, et il n'est pas loin, où l'on pourra étendre le programme de *Gaz et Eaux* en le transformant en un puissant *Omniuum* de titres de compagnies gazier et de sociétés pour la distribution des eaux dans les villes. Ce sera au lendemain du grand crédit que nous contribuerons à procurer à cette Société.

Pour l'instant, les obligations sont dotées de garanties tout à fait surabondantes. Le capital actions est égal au capital obligations, ce dont il n'existe pas d'exemple dans ce genre d'affaires. Le revenu net est double de celui nécessaire au service d'intérêt et d'amortissement des obligations créées. Il y a similitude, comme garanties, avec les obligations foncières, émises à proportion de prêts hypothécaires sur immeubles de valeur double.

Aucun doute que l'obligation *Gaz et Eaux* atteindra le pair ; il est même certain que nous aurons à constater par la suite des cours dépassant 500.

On peut donc acheter. La sécurité est complète, absolue. Le revenu de 25 francs est très satisfaisant. La plus-value au-dessus du cours de 470 ne manquera pas de se produire.

Recommander l'acquisition des obligations *Gaz et Eaux*, c'est préparer à la clientèle les mêmes résultats, et plus sûrement encore, dont elle bénéficiera sur les obligations des chemins de fer Brésiliens.

PANAMA

Après ce succès colossal de 450,000 obligations souscrites en un jour, des millions s'offrant par centaines, de la confiance croissante par l'Europe entière, par l'Amérique, par l'Asie, partout le globe, on devait s'attendre à la hausse des actions du Canal de Panama.

Les plus réservés entrevoient en quelques bonds la cotation du prix de 600.

La noire phalange s'est levée, ses satrapes se sont partagé les colonies de la Bourse ; on a vendu sans rencontrer la contre-partie de la spéculation haussière, qui est en vacances ; les propos perfides et intéressés ont été répandus de proche en proche ; il ne manque jamais de gobeurs pour faire acculer au dénigrement ; et voilà comment les vendeurs à découvert triomphent.

Ce n'est pas à ceux-là que, dans les deux mondes, on élèvera des statues. Ni dans le présent, ni dans l'avenir l'humanité ne leur tressera des couronnes. Ils périront ; l'œuvre gigantesque restera impérissable. Impénétrables aussi seront le nom de Ferdinand de Lesseps et le souvenir de l'effort grandioses accomplis par les vrais capitalistes français.

Financièrement parlant, est-il plus sûr et plus brillante opération à faire que d'acheter des actions *Panama* ? De quinzaine en quinzaine, le déport démontre invariablement le merveilleux classement des titres ; la spéculation intelligente n'aurait qu'à opposer avec ampleur des demandes aux offres bruyantes des faux prophètes ; ces derniers prendraient peur ; ce serait un sauve-qui-peut, et l'ascension des cours, tout en combattant de bénéfices les intervenants, apporterait aux actionnaires persévérauts une de ces satisfactions méritées préjudiciel au triomphe final.

Nous ne discuterons plus sur les difficultés matérielles de l'entreprise ; nous ne répondrons plus à ceux qui mettaient en doute la réalisation des capitaux nécessaires. La discussion est éprouvée ; les preuves sont faites, avec un éclat qui affaiblit les commentaires.

Le Canal de Panama est comme creusé. A part quelques espaces chagrins, irréconciliables et inéquifiables, on entrevoit déjà, dans le monde entier, une Amérique coupée en deux, traversée par les navires à tous pavillons, servant de route au grand commerce des nations.

Quelle est la valeur l'avenir des actions de cette entreprise, la plus hardie et la plus importante qui ait été exécutée sur le globe ? — D'après les calculs les plus modérés, émanant des hommes les plus honorables, les plus sages, les plus indépendants, le trafic certain — non pas celui que la loi naturelle du développement permettrait de chiffrer — assigne à la Compagnie du Panama des recettes nettes suffisantes pour qu'action *Panama* et action *Suez* égalisent leurs cours.

Et, dans ces conditions, un titre appelle à donner de si brillants résultats, titre à l'égard duquel le doute, l'envie, le dénigrement ont brûlé leur dernière cartouche, serait inscrit chaque jour dans une page officielle, dans le tableau authentique, avec la mention d'un cours déprécié, inférieur à la valeur nominale, inférieur au montant de l'argent déboursé ! Cela nous paraît invraisemblable.

Faisons un appel opportun aux honnêtes membres de la corporation des agents de change et aux établissements de crédit qui ont obtenu le grand honneur d'être les banquiers de l'entreprise. La France est sur le point de recevoir une gloire immense et inéfaçable par la création du Canal interocéanique. Il ne doit pas rester trace des inévitables égarages de l'opinion publique. La clientèle peut faire une brillante opération

par l'achat d'actions *Panama* au-dessous du pair. Dites-lui cela bien haut. Acceptez, comme nous, les devoirs du prosélytisme. Aussitôt cette tâche accomplit

tâche sacrée — nous éprouverons les uns et les autres les félicités de la victoire. Le vendeur à découvert sera battu en quelques bourses. Laissez-nous ajouter, pour mieux vous tenir, banquiers, nos frères, que le patriotisme aura sa part dans notre joie commune lorsque le prix de 500 réapparaîtra à la cote officielle sur les actions *Panama*.

D'ailleurs, le cours pratiqué sur les parts de fondateur de la Société du Canal interocéanique n'est-il pas un symbole des résultats auxquels peuvent arriver les banques si elles se mettent à prêcher, avec nous, une croisade pour le rétablissement du pair sur les actions *Panama* ?

Que vaudraient donc en réalité les parts de fondateur si les actions n'avaient pas pleinement, et en tout cas, la valeur de 500 francs ?

Même observation au sujet des obligations.

Les titres dont l'émission vient d'être réussie, en dépit de circonstances qui en font un succès unique dans les fastes de la finance, vaudront un jour 1,000 fr. ; cela n'est pas douteux.

Mais l'action n'a-t-elle pas une autre envergure ? Ne voyez-vous pas son capital quadruplé ? N'est-ce pas de la sorte qu'on pourra dire, comme on peut dire depuis longtemps de l'action *Suez* : Il est rentré en France, sous la forme d'un dividende, beaucoup plus d'argent qu'il n'en était sorti pour exécuter les travaux ?

Oui, nous cherchons des alliés travaillant avec nous à faire disparaître la dépréciation infondée des actions de *Panama*.

Oui, nous faisons aux appuis naturels de nos vues, les établissements de crédit, un appel pressant du sincère et actif concours. Mais, ne dussions-nous rencontrer qu'apathie ou froideur, notre foi dans la victoire n'en subira aucune atteinte. Nous avons passé par là et par bien d'autres épreuves.

Le bon sens est avec nous, 3 à 400,000 adhérents sont avec nous, l'intérêt national est avec nous, les sympathies sont pour nous.

Et puis, nous sommes d'un tenace !

Et puis, on nous connaît d'autres réseaux ; cela aide beaucoup.

Loyallement, nous te disons : Prends garde, terrible et incorrigible vendeur à découvert !

FONCIÈRES 1885

Notre conseil avait du bon.

Depuis que nous avons recommandé l'achat des obligations *Foncières 1885*, c'est-à-dire depuis le commencement du mois, la hausse a été déjà de 10 francs.

Le cours actuel de 458,50, il paraît se produire un léger tassement qui provient de quelques réalisations de bénéfices. Il faut compter avec les timides.

Dans les troupes les mieux aguerries, il y a toujours des hommes qui manquent de souffle et s'arrêtent en chemin, malgré l'exemple de leurs camarades et malgré les brillantes perspectives de la victoire. Quelques minutes d'hésitation dans les rangs et la colonne se rompt en marche.

La reprise se fera aussi sur le marché des *Foncières 1885*. Remarquez, d'ailleurs, que les réalisations ont pu s'effectuer sans déprécier les cours. Les achats se continuent donc, pour absorber le titre flottant.

Ces incidents ont journellement l'occasion de se produire dans les mouvements de Bourse. Mais lorsqu'une campagne est vraie, logique, lorsqu'elle est entreprise sur une valeur de premier ordre, dont l'éloge n'est plus à faire, dont la notoriété est universelle, de pareils incidents sont de courte durée ; ils préparent une nouvelle étape de hausse, en permettant aux retardataires de prendre position à leur tour, à des cours encore très avantageux.

En effet, sur 35 francs que comportait au début de notre campagne la hausse de la *Foncière 1885*, 10 francs seulement ont été réalisés. Il reste donc encore de 20 à 25 francs à gagner pour ceux qui auront su profiter ces jours-ci de l'immobilité de la cote.

Si la réalisation a lieu dans l'espace de trois mois, au prix de 455, il auront fait un placement de premier ordre, à raison de 62/0. Pour six mois, l'emploi de fonds leur aura encore rapporté plus de 30/0.

L'achat d'obligations non libérées comportant la réalisation du même bénéfice et, en somme, les mêmes avantages que les obligations similaires libérées, est, dans l'espèce, très avantageux.

Pour 165 francs on a la certitude d'encaisser tous les profits que les acheteurs d'obligations libérées du Crédit Foncier, de la Commune 1879 par exemple, ont dû payer pour le versement effectif d'une somme de 460 fr. Mais il y a des capitalistes qui ne veulent entendre parler que de titres libérés. C'est à ceux-là que nous avons recommandé et que nous recommandons encore l'achat des *Communes 1879*.

Il est très désagréable, disent les fanaticus du titre libéré, d'avoir à se préoccuper de l'échéance des versements.

Cette objection n'est pas sérieuse.

Rentiers ou ouvriers, industriels ou commerçants, n'avons-nous pas tous dans notre existence, l'habitude et la pratique des échéances ? L'homme rangé et économie se laisse-t-il jamais surprendre par l'échéance de son loyer ou d'un effet de commerce ?

— Non. — Les fonds sont préparés d'avance. C'est de l'ordre qu'il faut avoir, voilà tout. L'achat d'une obligation non libérée ne nécessite pas plus de travail. La *Foncière 1885* est libérée de 140 fr. et demande, en comptant la prime réalisée déjà sur le prix d'émission, un déboursé immédiat de 165 fr.

Le 30 novembre, il faudra faire face à un versement de 50 fr. moins 2/10 d'intérêt. Jusqu'au 31 mai, aucun versement nouveau ne vient plus à échéance.

Ce n'est donc jamais qu'une somme de 47 fr. 90 par titre qu'il faudra prendre le souci de mettre de côté, d'ici trois mois et demi. Le grand souci ! Mettre en réserve l'argent de son loyer, c'est bien. Prévoir l'échéance d'un versement qui comporte en soi un gros profit, c'est mieux. Que vous en semble ?

Entre temps, ne pas oublier que le 5 sep-

tembre a lieu un tirage des *Foncières 1885*. 200,000 francs de lots sortiront ce jour-là de la roue du Crédit Foncier pour passer peut-être dans la bourse de plusieurs de nos lecteurs. C'est le souhait que nous formons.

COMPAGNIE FONCIÈRE DE FRANCE

Le Bilan de la *Cie* foncière de France, arrêté au 30 juin dernier et récemment publié, témoigne d'une situation qui doit rassurer les actionnaires de cette Compagnie. — Les profits et pertes s'élèvent à plus de 609,000 pour le premier semestre.